



**Site classé**  
Patrimoine  
national



# Gorges de la Monne

*Puy-de-Dôme*

**Date du décret : 8 août 1979**

**Communes concernées : Cournols, Olloix**

**Superficie : 607 ha**

Ce site des gorges de la Monne a été classé en urgence en 1979 car deux menaces pesaient alors sur lui : le permis de construire accordé à un monastère très contemporain, qui ne s'insérait absolument pas dans le site, d'une part, et d'autre part, la création d'une mini-centrale électrique qui aurait conduit à la mise de la Monne en conduites forcées, forcément visibles étant donné la morphologie des lieux.

*“Le classement est bien la mesure de protection qui convient à un site de cette nature, qui doit rester absolument vierge sous peine de perdre toute sa saveur”*, conclut alors sans appel le dossier de classement. Mais la procédure mettra deux ans à aboutir du fait de l'opposition d'une partie des propriétaires.

La proximité du site avec l'agglomération de Clermont-Ferrand, son échelle, son atmosphère de nature en mosaïque très riche attire les amateurs de promenades naturalistes. Elle les conduit d'un plateau ouvert et pâturé par les troupeaux, depuis lequel

on a des vues panoramiques exceptionnelles, vers la vallée elle-même. On emprunte le même chemin que les paysans qui habitaient les maisons en ruine du village de Riberolles et descendaient moudre le grain au bord de la Monne. Le pont du Moyen Âge, le village abandonné sous la végétation, la nature des chemins, confèrent au lieu une atmosphère unique.

La partie protégée est très vaste, s'étendant sur une bande de 5 kilomètres, le long du cours de la Monne, sur 500 mètres à 1 kilomètre de large. Cette gorge creusée dans le massif volcanique à une vingtaine de kilomètres au Sud de Clermont-Ferrand est désormais hors de danger.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

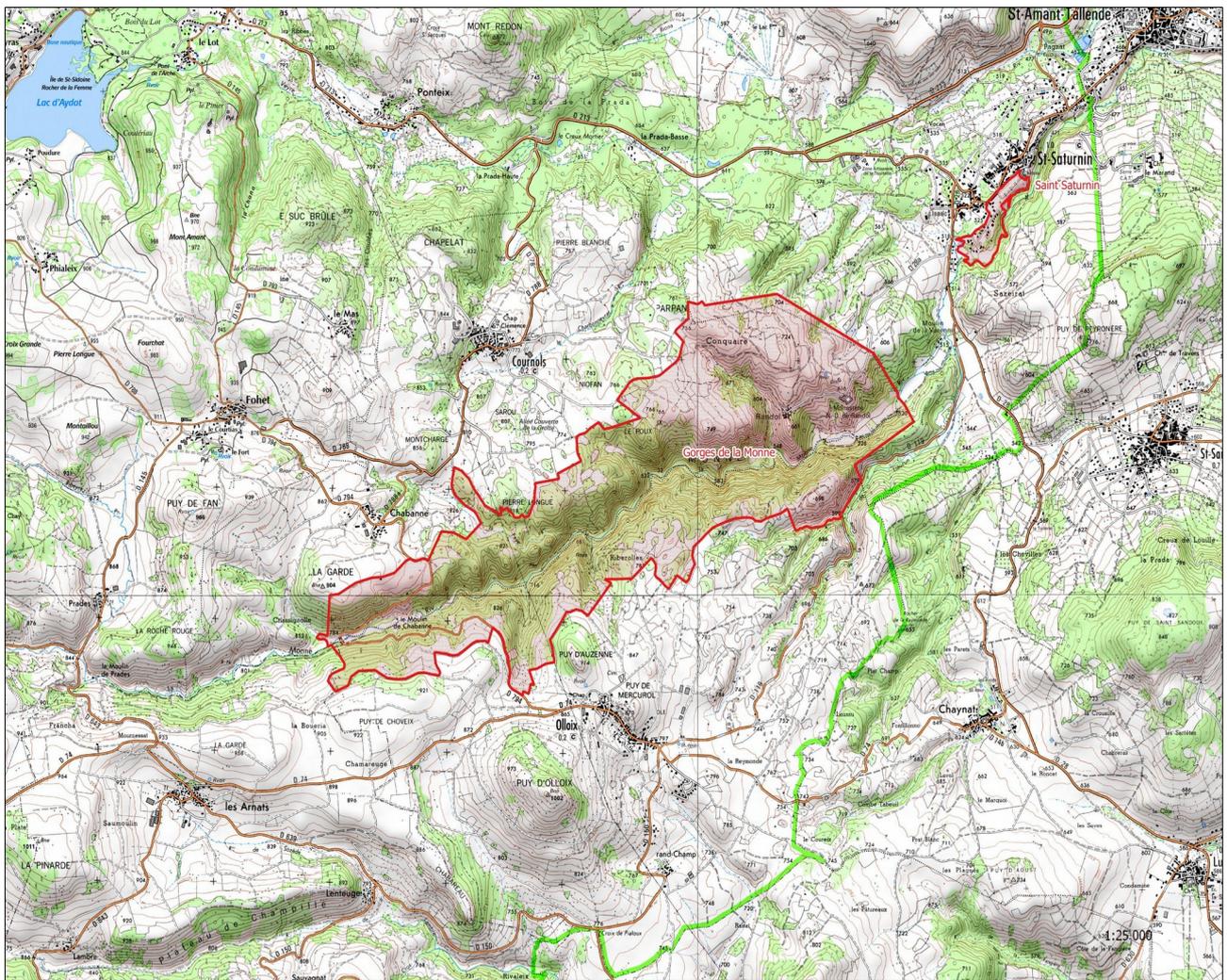
Libre

### **Tourisme**

Office de tourisme intercommunal : 04 73 79 37 69

<http://www.tourisme-lescheires.com>

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

